

Mon jardin

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **9 (1936)**

Heft 10

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'HABITATION EST L'ORGANE DE :

l'Union suisse pour l'amélioration du logement, 28 rue de Bourg, Lausanne
la Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent 20, Lausanne
la Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève
la Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre 5, Genève
(ABONNEMENT GRATUIT POUR LES MEMBRES DE CES SOCIÉTÉS)

Abonnement 3 fr. 60, le fascicule 30 ct. + Versement au compte de chèques II 6622

É D I T E U R

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement

R É D A C T E U R

A. Hœchel, 78 rue de Lausanne à Genève

A D M I N I S T R A T I O N

Imp. Populaire, av. de Beaulieu à Lausanne

CHRONIQUE = COMMUNIQUÉS = DIVERS

Bornet S. A.

8, RUE DE RIVE, 8 • GENÈVE

LUMIÈRE • SONNERIES • TÉLÉPHONE • CUISINIÈRES
A GAZ • APPAREILS SANITAIRES • DEVIS GRATUITS

PARQUETERIE

L. BURDET

P A Y E R N E

Tél. : Payerne 63 • Lausanne 33.026

PARQUETS EN TOUS GENRES • RÉPARATIONS • RACLAGES

Rideaux - Tapis - Linoléums
Tissus d'ameublement
Edredons piqués

23, rue du Rhône
Genève
Téléphone 42.177

Fiala & C^o

EN FAMILLE

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Assure ses abonnés contre les accidents

LA VRAIE REVUE POUR LA FAMILLE

Éditée par l'Imprimerie Populaire (Coopérative)
de Lausanne, Avenue de Beaulieu, 13

Louis Magnin

SOCIÉTÉ ANONYME

Ferblanterie

Installations

sanitaires

RÉPARATIONS

Pâquis, 7 **GENÈVE** Tél. 24.140

Mon jardin • Travaux de saison

L'été peu favorable dont nous avons été gratifiés laissait supposer qu'octobre nous apporterait une agréable compensation. Mais, hélas ! bien vite il a fallu déchanter et le premier jour du mois a été marqué par une forte gelée qui a mis fin à la récolte des haricots, courgettes, tomates, etc. Les cultivateurs qui ont été prévoyants ont protégé les **haricots** avec des châssis ou abris volants ; les **tomates** cueillies et placées dans un endroit sec et éclairé y achèveront leur maturité ; de même les **courges**.

La mise en hivernage s'échelonne d'octobre à novembre suivant le temps et le genre des légumes. Lorsque l'on dispose d'une cave suffisamment fraîche, éclairée, la question est vite résolue pour obtenir les meilleures conditions d'un bon hivernage. On évite la proximité d'un chauffage central, lequel dessèche l'air et rend les légumes filandreux. Les caves non bétonnées sont celles qui conviennent le mieux. A défaut de cave spéciale, on hiverne les légumes en couche, en jauge ou en silos.

Les **bettes à cardes**, **céleris côtes** sont arrachés avec une petite motte, par un temps sec et placés en couche ou en cave. Le **fenouil** est assez sensible au gel ; s'il n'est pas consommé à l'approche des grands froids, on le protège par un fort buttage ou on le met en cave ou en couche, en supprimant une bonne partie du feuillage.

Les **chicorées frisées** et **scaroles** sont arrachés avec une petite motte par un temps sec et mises en cave et en couche. On peut également les laisser sur le terrain et les protéger avec des feuilles sèches. Les **choux blancs** et **rouges** sont mis en jauge, la tête tournée au nord. On peut également les suspendre à la cave. Les **choux frisés** à pied court sont tournés sur place.

Au début du mois d'octobre, on attache les **cardons** avant qu'ils aient reçu une trop forte gelée. Une fois liés, ils supportent plus facilement le froid. On les blanchit à la cave, les entoure d'un paillason et on les arrose au pied. Les **choux-fleurs** qui ne sont pas arrivés à complète formation avant le gel sont arrachés avec une petite motte et sont enterrés dans un endroit abrité ou en cave.

Nous traiterons dans le prochain journal la conservation des légumes à racines.

Plantation.

En octobre, on plante les **choux blancs cœur de bœuf**, les **laitues pommées** et **romaines**. On choisit des plants forts et trapus. La plantation se fait au fond de petites raies faites à l'essarde ou au sarcloret. Elles sont faites de façon à abriter les jeunes plants contre les vents du nord. On repique les **oignons** blancs semés en août ; on les enterre peu profondément de 10 à 12 cm. de distance, après avoir coupé les racines et une partie du feuillage. On peut planter également les caïeux semés en avril et récoltés en juillet ; de même les **aulx** et **échalotes**.

Les **fruits**, peu abondants cette année, ont été cueillis et disposés sur des tablettes dans une pièce non chauffée et où la température moyenne est de +6 à +8 degrés centigrades pendant l'hiver.

On coupe les **dahlia**s, les **cannas** et on rentre les plantes dans un local aéré, mais à l'abri du gel. Toutes les tiges des plantes gelées ou fanées seront si possible brûlées. On se débarrasse ainsi d'une quantité de limaces, d'insectes et de spores de maladies cryptogamiques.